



Procès-Verbal

du mercredi 11 février 2026
de 14h à 15h



Val de Loire
entre Sully-sur-Loire
et Chalonnes

Ouverture de la séance à 14h00

Alexandre THEBAULT vous propose d'ouvrir cette première séance du Comité Syndical du mercredi 11 février 2026 de 14h à 15h. Le Président remercie chaleureusement tous les élus de leur présence à cette instance importante. Ce Comité Syndical est principalement consacré **au Débat d'orientations budgétaires et à la présentation des actions 2026.**

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres : 7

Présent à NANTES (hôtel de Région) :

Alexandre THÉBAULT - Conseiller régional Région des Pays de la Loire - Élu titulaire Vice-Président de la Mission Val de Loire.

Présent·e·s en visio-conférence depuis leur ordinateur :

Région Centre-Val de la Loire :

François BONNEAU – Président Région Centre Val de Loire – Vice-Président Mission Val de Loire.

Jean-Patrick GILLE – Vice-Président Région Centre-Val de Loire – Élu titulaire Mission Val de Loire.

Betsabée HAAS – Conseillère régionale Région Centre-Val de Loire– Élu(e) titulaire Mission Val de Loire.

Gaëlle LAHOREAU – Vice-Présidente Région Centre-Val de Loire– Élu(e) titulaire Mission Val de Loire.

Olivier BEATRIX – Conseiller régional Région Centre-Val de Loire– Élu suppléant Mission Val de Loire.

Région des Pays de la Loire :

Éric TOURON - Conseiller régional Région des Pays de la Loire - Élu titulaire Mission Val de Loire.

Référents Régions

Julien BOUREAU - Chef de Service Patrimoine – Direction culture, Sport et Associations, Conseil régional des Pays de la Loire.

Fabrice ARNAULT – Chef de projet valorisation du patrimoine.

Excusés : Florence PELEAU-LABIGNE – Directrice Générale des Services Conseil régional du Centre Val de Loire.

Julien BOUREAU - Chef de Service Patrimoine – Direction culture, Sport et Associations, Conseil régional des Pays de la Loire - Thomas DE MOUCHERON –Directeur culture, Sport et Associations, Conseil régional des Pays de la Loire.

La référente Paierie :

Excusée : Delphine COMTE Inspectrice principale Responsable de la Paierie du Centre Val de Loire et du Loiret.

Référente Préfecture de la Région Centre-Val-de-Loire :

Sabine HUSS Responsable de la Mission Cohésion des territoires, santé, culture.

Excusés : David Anthony DELAVOET, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales.

Correspondant Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine :

Pascal QUENIOT responsable des actions de partenariat avec les structures.

Équipe de la Mission Val de Loire :

Dans le bureau du Président à Nantes :

Bruno MARMIROLI – Directeur.

Dans les locaux de la Mission Val de Loire à MAME :

Claire RIBEAUCOURT chargée de mission paysage ; **Aurore BOURGOGNON** – Chargée de comptabilité et administration ; **Azzurra MARCIANO** chargée de mission partenariats éducation – évènementiels – **Francis VAUTIER** – Chargé de mission Communication et Animation des réseaux ; **Imola GEBAUER** chargée de mission iconographie – expositions itinérantes.

Excusés :

Vianney BARBIN – Webmestre

Alexandre THEBAULT propose un ordre du jour en cinq points et la mise au débat & au vote de trois délibérations.

1- Ordre du jour du 11 février 2026

- * Administratif : Procès-Verbal du 14 novembre 2025 (ANNEXE 1)
- * Gouvernance : Election du président et du bureau du comité syndical - Délibération n°1
- * Actions : Programme prévisionnel des actions 2026 (ANNEXE 2)
- * Finances : Débats d'Orientations Budgétaires - Délibération n°2
- Finances : Ligne de trésorerie 2026 - Délibération n°3

2- Gouvernance : l'adoption du Procès-Verbal du 14 novembre 2025 (ANNEXE 1)

Alexandre THEBAULT propose l'adoption du Procès-Verbal du 14 novembre 2025 relatif à la gouvernance, aux ressources humaines et au plan de financement en lien avec la Grande Remontée.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité d'adopter ce Procès-Verbal.

3- Gouvernance : Election du président et du bureau du comité syndical - Délibération n°1

Alexandre THEBAULT : depuis le 1^{er} janvier la présidente de la Région des Pays de la Loire, Christelle MORANCAIS est présidente et dans le cadre d'une évolution interne il a été décidé d'une nouvelle organisation pour que la présidence de ce comité syndical me revienne. Je vous propose donc de voter la nouvelle composition du bureau de la Mission Val de Loire :

- Monsieur Alexandre THEBAULT, conseiller régional de la Région des Pays de la Loire et Président de la Mission Val de Loire
- Monsieur François BONNEAU Président de la Région Centre-Val de Loire et premier Vice-Président de la Mission Val de Loire
- Madame Christelle MORANCAIS, Présidente de la Région des Pays de la Loire et Vice-Présidente de la Mission Val de Loire
- Monsieur Jean-Patrick GILLE, Vice-Président de la Région Centre-Val de Loire et Vice-Président de la Mission Val de Loire

Je vous proposerai par la même d'autoriser le Président à signer les délégations du directeur général et de la secrétaire générale afin d'assurer la bonne gestion des affaires courantes de la structure dès cette séance.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité d'adopter la délibération consistant à :

Délibération 1 : Décision relative à l'élection de la Présidente et du bureau du Comité Syndical

- * ÉLIRE l'exécutif de la Mission Val de Loire comme suit à compter du 11 février 2026 :
 - ALEXANDRE THEBAULT, Président de la Mission Val de Loire.
 - François BONNEAU, premier Vice-Président de la Mission Val de Loire.
 - Christelle MORANCAIS Vice-Présidente (Région Pays de la Loire).
 - Jean-Patrick GILLE Vice-Président (Région Centre-Val de Loire).
- * AUTORISER le Président à signer dès la séance les délégations du Directeur général et de la Secrétaire générale afin d'assurer la bonne gestion des affaires courantes.

4- Actions : Programme prévisionnel des actions 2026

Alexandre THEBAULT : Comme évoqué notamment à la date anniversaire de la Mission Val de Loire, 3 axes principaux qui ne font qu'amplifier le travail qui a été initié ces dernières années, ces 3 axes visent en premier lieu à « Apprendre depuis le territoire », ensuite à « Favoriser l'appropriation des paysages » et puis « Accompagner la fabrique des paysages du Val de Loire ».

Bruno MARMIROLI et l'équipe présentent une sélection des actions phares qui illustrent ces trois grands axes.

AXE 1 Apprendre depuis le territoire

Fiche 1.01 Partenariat avec les structures d'enseignement – dispositif « CAMPUS » (présentation Azzurra MARCIANO)

Les Campus permettent à des étudiants de plusieurs filières - histoire de l'art, paysage, patrimoine, photographie, droit, urbanisme, géographie, ingénierie - d'explorer différents milieux et thématiques associés à la Loire, son territoire et ses habitantes.

17 campus ont été réalisés en 2024/2025, auprès de 500 étudiants. Sorties de terrain, rencontres, productions collectives permettent de consolider et de compléter les apprentissages. Les projets continuent et se développent maintenant vers un public plus large, notamment issu des filières des lycées, lycées techniques et de l'apprentissage.

Fiche 1.02- Education au paysage culturel par l'image – dispositif PIXEL (présentation Imola GEBAUER)

Pour la Mission Val de Loire, la photographie est un médium pertinent pour intéresser de jeunes élèves, à travers leurs regards, à la question des paysages du Val de Loire. Les ateliers pédagogiques proposés sont articulés autour des règles et des principes de la photographie. Les élèves se familiarisent avec la notion de patrimoine mondial et appréhendent les caractéristiques paysagères du Val de Loire. Ce parcours s'achève par le montage d'une exposition des photographies.

Fiche 1.03 Ecole-territoire de Loire – apprendre depuis son territoire (présentation Bruno Marmiroli)

Directement relié aux campus, le projet d'école-territoire décline différentes approches sur un site unique, l'île de Chalonnes-sur-Loire, territoire submersible habité depuis la période médiévale. Son territoire a été façonné par un rapport singulier à la présence de l'eau. La dimension patrimoniale en lien avec l'eau se situe au croisement de différentes disciplines et permet d'appréhender des problématiques contemporaines : qu'apprend-t-on depuis son territoire de vie et comment partager ces connaissances ? Comment ces territoires historiquement reliés à l'eau peuvent-ils s'adapter aux enjeux contemporains pour assurer leur préservation et leur habitabilité ?

AXE 2 Favoriser l'appropriation des paysages

Fiche 2.01 Escales (présentation Azzurra MARCIANO)

La Mission Val de Loire déploie chaque année un dispositif itinérant développé depuis 2021 pour proposer une offre de médiation. En 2025, les escales ont suivi le parcours de la Grande remontée de Loire (de Saint-Nazaire à Orléans) au cours du mois de septembre. En 2026, les escales seront destinées à favoriser le partage, l'apprentissage et la compréhension des enjeux de préservation du territoire en lien avec les paysages agricoles.

Fiche 2.02 La ga(r)zette (présentation Francis VAUTIER)

Le dernier numéro, paru en septembre 2025, (5 000 ex), a été confié au service de l'Inventaire du patrimoine de la Région des Pays de la Loire. Il est consacré au patrimoine bâti et paysager de quatre communes ligériennes de la côte saumuroise marquées par un patrimoine troglodytique important et la permanence d'un paysage viticole. Deux prochains numéros sont lancés, l'un sur les habitants et l'autre destiné aux élus, la Garzette des communes, en partenariat avec les associations des maires des départements du périmètre Unesco.

Fin 2025, le journal comptait 700 personnes abonnées.

Fiche 2.04 Regards sur le Val de Loire (présentation Imola Gebauer)

Une année très riche dans le domaine de la photographie, avec plusieurs expositions dont une présentation du travail d'Anne-Marie Filaire aux Ponts-de-Cé, de nombreux prêts (104 jours au total), la numérisation complète du fonds Bousrez... En 2026, de nouvelles perspectives d'expositions et de valorisation du fonds sont envisagées, associées à des conférences (Exposition au château de Tours, musée de la Marine de Loire...).

AXE 3 Accompagner la fabrique des paysages du Val de Loire

Fiche 3.01 La fabrique des paysages (présentation Claire Ribeaucourt)

Depuis la conférence territoriale du 20 novembre 2024, la thématique agricole a été définie comme un axe de recherche à approfondir afin d'enrichir les connaissances sur les paysages ligériens et de renforcer le lien entre les acteurs économiques du territoire dans le contexte de l'inscription.

Une problématique principale se détache : comment concilier la préservation du patrimoine et/ou du paysage et son évolution, en lien avec les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux ? Un premier portrait des paysages agricoles du Val de Loire émerge progressivement.

Fiche 3.02 Accueil des nouvelles équipes municipales (présentation Bruno Marmioli)

Les élections municipales de mars 2026 nous incitent à revenir auprès des collectivités du Val de Loire Unesco pour proposer des actions de sensibilisation des nouvelles équipes des collectivités aux enjeux du patrimoine mondial. Parmi ces actions : Mettre en œuvre des animations régulières pour rappeler la trajectoire patrimoniale et les enjeux de l'inscription, expliquer en quoi consiste la Valeur universelle exceptionnelle du bien Unesco mais aussi rendre compte de l'actualité des territoires engagés dans la préservation des patrimoines et paysages du périmètre inscrit.

Fiche 3.03 Accompagnement des élus (présentation Claire Ribeaucourt)

Nos missions d'ingénierie territoriale se concentrent sur l'accompagnement des collectivités pour une bonne compréhension des enjeux paysagers et patrimoniaux au regard des critères de l'inscription, en mobilisant les outils dont disposent la Mission (webSIG, blocs diagrammes, cartographie, documentation, ateliers sur le terrain...). Cet accompagnement se fait à la demande des collectivités sous une forme adaptée conjointement aux besoins et se décline dans les différentes commissions techniques (CDNPS paysage et publicité, CRPA...) et à travers l'accompagnement d'acteurs économiques comme des bureaux d'études, notamment sur les questions liées aux énergies renouvelables et aux éléments de communication.

Alexandre THEBAULT remercie l'équipe d'avoir présenté succinctement, mais de façon tout de même assez complète, l'ensemble des actions qui visent effectivement à favoriser le rayonnement de nos territoires à cheval sur ces deux régions.

Intervention de Sabine HUSS au SGAR, représentant la Préfète de Région, indique que l'Etat soutient pleinement ce programme d'action notamment sur l'axe d'accompagnement des élus et des nouveaux élus, et sur les fabriques des paysages.

Alexandre THEBAULT invite à se pencher sur le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026.

Bruno Marmioli présente le budget global prévisionnel de l'année :

1 127 560.37 €¹ :

→ 984 924,95 € en section de fonctionnement

→ 142 635,42 € en section d'investissement.

L'Élaboration de ces orientations budgétaires est basée sur des dotations statutaires sensiblement en baisse depuis cette année 2025. Le montant global des dotations régionales a diminué de 1.20%.

La dotation de la région Centre Val de Loire devrait être adoptée par le Conseil régional avec une transmission de la notification en février 2026.

La dotation de la région des Pays de la Loire devrait être adoptée par le Conseil régional avec une transmission de la notification en mars 2026.

Les subventions complémentaires pour assurer des actions sont en cours d'instruction auprès des services du SGAR (notamment du Plan Loire V - CPIER). Elles concernent le financement d'événements prévus entre juin et décembre 2026 : deux escales (fiche n°2.01) et l'accueil des nouvelles équipes municipales (fiche 3.02).

Par ailleurs, les estimations des résultats affectés en section de fonctionnement et en section d'investissement permettent à la mission de conduire une programmation riche et ambitieuse. Les dépenses relevant des frais généraux (fonctionnement, ressources humaines) restent contenues et permettent de maintenir un budget d'actions.

Les dépenses prévisionnelles en section d'investissement sont conséquentes car elles prennent en considération notamment la suite du développement du nouveau site internet sur l'année.

Les recettes d'investissement sont essentiellement composées des dotations d'amortissement et du résultat de l'exercice antérieur.

Synthèse des débats d'orientations budgétaires 2026		DOB 2026
TOTAL Budget dépenses & recettes de fonctionnement		984 924,95 €
TOTAL Budget dépenses & recettes d'investissement		142 635,42 €
TOTAL 2026		1 127 560.37 €

¹ BP 2023, un montant total de 1 217 964.08€ :

→ 1 134 962.25€ en fonctionnement

→ 83 0001.83€ en investissement.

BP 2024, un montant total de 1 182 284.23€¹ :

→ 1 077 431.45€ en section de fonctionnement

→ 104 852.78€ en section d'investissement.

BP 2025, un montant total de 1 159 607.51€¹ :

→ 1 061 421.38€ en section de fonctionnement

→ 98 186.13€ en section d'investissement.

Les dépenses prévisionnelles en section de fonctionnement

DOB 2026	
Dépenses prévisionnelles en section de Fonctionnement	
Budget des actions	221 000,00 €
Budget des Ressources Humaines	520 000,00 €
Budget général de la structure	153 774,95 €
Budget communication	18 000,00 €
Budget gouvernance	8 400,00 €
Dotation aux amortissements	58 000,00 €
Autres charges de gestion courante	5 750,00 €
TOTAL Budget en dépenses de fonctionnement	984 924,95 €

Les recettes prévisionnelles en section de fonctionnement

DOB 2026	
Recettes prévisionnelles en section de Fonctionnement	
Dotation des deux Régions	783 167,00 €
Affectation du résultat 2025	78 307,95 €
Indemnités journalières et mandats annulatifs	4 750,00 €
Recettes CPIER 2026 (sous réserves)	60 000,00 €
Recettes Banque des Territoires 2026 (sous réserves)	16 000,00 €
Solde CPIER 2025	42 000,00 €
Recettes Banque des Territoires 2026 (sous réserves)	700,00 €
TOTAL Budget en recettes de fonctionnement	984 924,95 €

Les dépenses prévisionnelles en section d'investissement

DOB 2026	
Dépenses prévisionnelles en section d'investissement	
Budget des actions	8 000,00 €
Budget général de la structure	34 635,42 €
Budget subventions communes	100 000,00 €
TOTAL Budget en dépenses d'investissement	142 635,42 €

Les recettes prévisionnelles en section d'investissement

DOB 2026	
Recettes prévisionnelles en section d'investissement	
Affectation du résultat 2025	44 635,42 €
Dotations aux amortissements (chapitre 042)	58 000,00 €
Dotation FCTVA	40 000,00 €
TOTAL Budget en recettes d'investissement	142 635,42 €

DCS 2 : Décision relative aux Débats d'Orientations Budgétaires 2026

Alexandre THEBAULT propose aux élus de s'exprimer sur le débat d'orientation budgétaire.

Il est proposé aux élus du Comité Syndical de délibérer sur les points suivants :

- * DONNER ACTE au Président de la tenue des débats d'Orientations Budgétaires 2026.
- * AUTORISER le Président à préparer le budget 2026 en conséquence (vote prévu en mars 2026).

Le Comité Syndical décide à l'unanimité d'adopter cette délibération.

DCS 3 : Le renouvellement de la ligne de trésorerie 2026

Alexandre Thébault donne la parole à Bruno Marmioli pour la présentation du point concernant le renouvellement de la ligne de trésorerie.

Bruno Marmioli présente les conditions financières de la ligne de trésorerie.

Comme chaque année, le Syndicat Mixte souscrit une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 € afin de couvrir les éventuels besoins en dépenses. Ce renouvellement constitue une formalité de gestion.

Depuis 2019, le versement des dotations annuelles des deux régions survient au cours du premier trimestre de l'année. De plus, les financeurs (CPIER et Régions) veillent à verser une part des budgets dès la signature des conventions de financements pour des actions annuelles spécifiques.

Ce mode de fonctionnement est favorable à la bonne gestion de la trésorerie de la Mission Val de Loire qui n'a plus recours systématiquement à cette mobilisation des fonds de la banque comme auparavant.

Alexandre Thébault propose de mettre au vote la délibération n°3.

Il est proposé aux élus du Comité Syndical de délibérer sur les points suivants :

- * MOBILISER des fonds à tout moment et très rapidement pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie.
- * RETENIR l'offre du Crédit agricole (caisse régionale Touraine Poitou) aux conditions énoncées dans le rapport.
- * CONFÉRER en tant que de besoin, toute délégation utile au Président pour la souscription à la ligne de trésorerie, la signature de la convention à passer avec le Crédit Agricole et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement.
- * AUTORISER le Président à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie, dans les conditions prévues par ledit contrat à compter de cette séance du Comité Syndical.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité d'adopter cette délibération.

Alexandre THEBAULT remercie chaleureusement les élus pour leur participation à cette séance 2025 qu'il préside.

La séance est levée à 14h50.

Fait à Nantes,
Le 25 Mars 2026

Alexandre THÉBAULT

Président de la Mission Val de Loire
Syndicat Mixte interrégional.

